

Portant nomination du Président du Conseil  
d'Administration du Centre de Perfectionnement  
du Personnel des Entreprises de la République  
Populaire du Bénin.

-----

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;  
VU le Décret n° 76-26 du 30 Janvier 1976 portant formation du  
Gouvernement ;  
VU le Décret n° 76-46 du 19 Février 1976 déterminant les services  
rattachés à la Présidence de la République et fixant les  
attributions des Membres du Gouvernement ;  
VU l'Ordonnance n° 75-85 du 29 Décembre 1975 portant création du  
Centre de Perfectionnement du Personnel des Entreprises de la  
République Populaire du Bénin ;  
VU le Décret n° 76-23 du 30 Janvier 1976 portant nomination des  
Membres du Conseil d'Administration du Centre de Perfectionne-  
ment du Personnel des Entreprises de la République Populaire  
du Bénin ;  
VU le Décret N°76-133 du 28 Mai 1976, portant nomination de la Camarade  
POGNON Lydie en qualité de Membre du Conseil d'Administration du CPPE ;  
SUR proposition du Ministre de la Fonction Publique et du Travail ;

Le Conseil des Ministres entendu ;

**D** E C R E T E

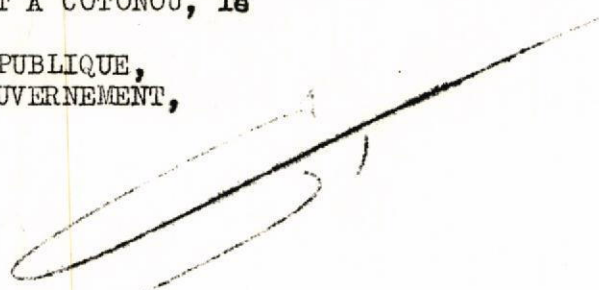
-----

ARTICLE 1er. - La Camarade POGNON Lydie est nommée Présidente du  
Conseil d'Administration du Centre de Perfectionnement du Personnel  
des Entreprises de la République Populaire du Bénin.

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié et communiqué partout où  
besoin sera.

FAIT A COTONOU, le

PAR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

  
Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE  
ET DU TRAVAIL,

*Adolphe*

Capitaine Adolphe BIAOU

AMPLIATIONS :

- PR 8 - CS 6 - MFPT 15 - MINISTERES 14 - C P P E 8 - S G G 4 -
- IAA I - MEMBRES C.A. 13 - D P E 4 - O N E P I 2 - Gde. Chancel. 2 -
- JORPB 1 - Chamb. Com. - DGAJL - INSAE 4 - D P 4 - DCCT - I G F 2.